



ICAO

SAFETY

Cadre réglementaire de l'OACI sur la gestion des événements de santé publique

Nika Meheza MANZI,
Regional Officer AGA
ICAO, WACAF Office





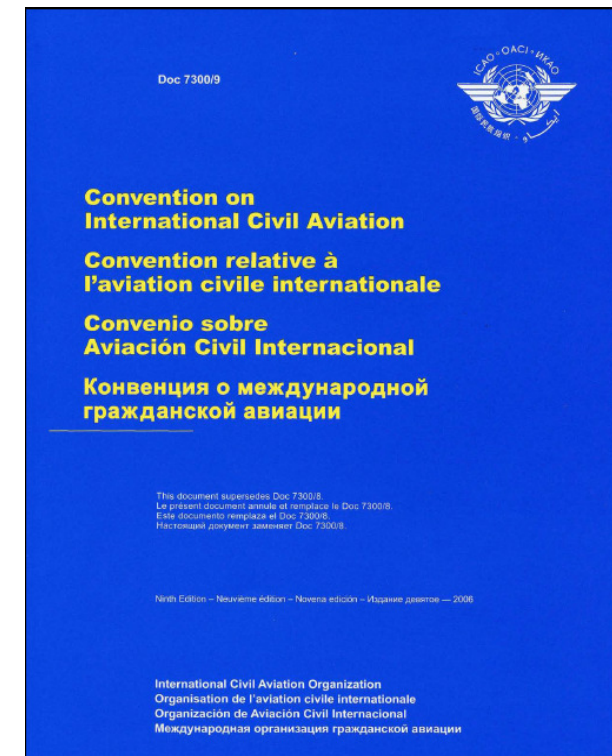
Sommaire

- **Convention de Chicago**
- **Organisation de l'Aviation Civile Internationale**
- **Normes et Pratiques recommandées (SARPs)**
- **USOAP CMA**
- **Exigences de l'OACI sur les évènements de santé publique**
- **Lignes directrices associées**



Convention de Chicago

- Convention relative à l'aviation civile internationale signée **le 7 décembre 1944**
- Confirme la souveraineté des Etats au-dessus de leur espace aérien
- Oblige les Etats à appliquer *les règles techniques universellement admises*
- **Recommande** *une harmonisation globale pour améliorer la sécurité, l'efficience et la régularité de l'aviation civile*
- Établit l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI)





ICAO

SAFETY

Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI)

- 191 Etats membres
- Agence spécialisée des Nations Unies
- **Assemblée Générale, Conseil, Secrétariat**
- **Mission:** *Assurer la sécurité, la sûreté et le développement durable de l'Aviation civile à travers la coopération entre ses Etats membres*
- **SARPs, Plans de navigation aérienne, USOAP, USAP, ...**





Objectifs stratégiques de l'OACI

- Renforcer la sécurité de l'aviation civile à l'échelle mondiale.
- Accroître la capacité et améliorer l'efficacité du système mondial de l'aviation civile.
- Renforcer la sûreté et la facilitation de l'aviation civile à l'échelle mondiale.
- Renforcer le développement d'un système sûr et économiquement viable d'aviation civile.
- Limiter au minimum les effets néfastes des activités d'aviation civile sur l'environnement.



Normes et Pratiques recommandées (SARPs)

- **Article 37 de la Convention de Chicago: *Adoption de normes et procédures internationales***

L'OACI adopte et amende, selon les nécessités, les normes, pratiques recommandées et procédures internationales ... et les Etats s'engagent à les mettre en œuvre

19 Annexes à la Convention couvrant tous les domaines techniques de l'aviation civile en vigueur



Rôles de l'OACI et des Etats



OACI

- Elabore les principes et les techniques à adopter dans les Annexes à la Convention de Chicago
- Approuve les plans régionaux de navigation aérienne
- S'assure de la conformité des Etats avec les SARP à travers les Audits de supervision de la sécurité et de la sûreté (USOAP et USAP)



ÉTATS

- Mettent en œuvre les SARPs contenues dans les Annexes à travers les lois, règlements, procédures, ...
- S'acquittent de leurs responsabilités de supervision de la sécurité (industrie)
- Mettent en place l'infrastructure de l'aviation selon les plans régionaux



Cadre réglementaire

OACI

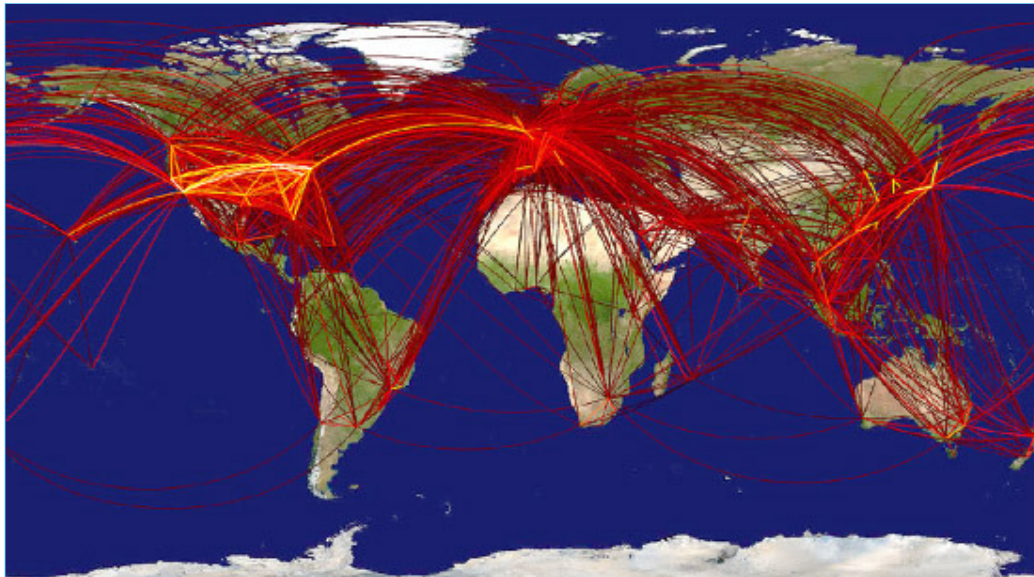
- Convention de Chicago
- Annexes (19)
- PANS (ATM, OPS, AGA)
- Manuels
- Guides techniques
- Circulaires

Etat

- Constitution
- Législation primaire
- Règlements
- Procédures
- Manuels
- Directives
- Circulaires



AVIATION ET SANTE PUBLIQUE PUBLIQUE





Santé publique – Pourquoi s'inquiéter?

- Les maladies sont rapidement propagées par le transport aérien
- Les voyageurs (passagers et équipage) peuvent être infectés par d'autres voyageurs
- L'absence par exemple de personnel qualifié lors d'une épidémie, augmente le risque sur la sécurité des vols
- Les événements de santé publique sévèrement:
 - Affectent l'efficacité et la sécurité de l'aviation civile
 - Affectent les économies des Etats
 - Affectent la capacité de transport des échantillons biologiques et du personnel médical (interdictions d'entrée, de sortie et de survol des Etats)



Événements de la santé publique

Affectant l'aviation depuis 2003

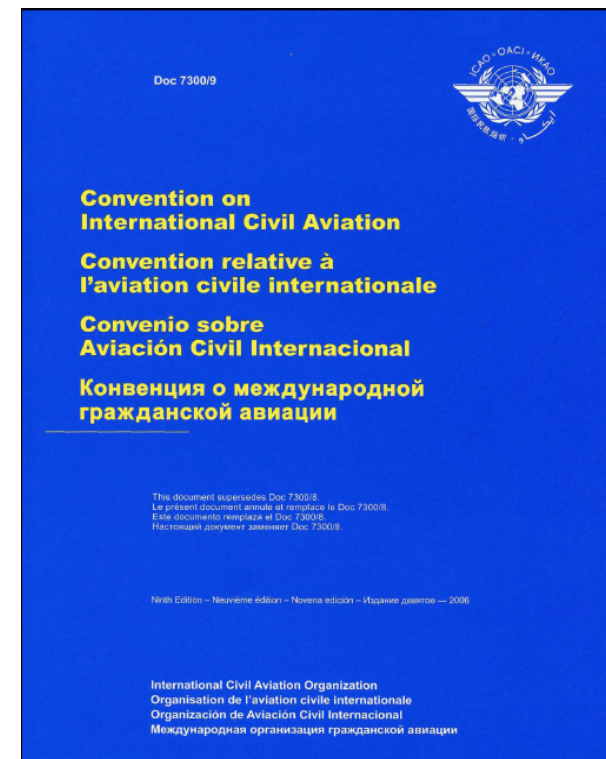
- **2003: Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS)**
- **2009: la pandémie de grippe A (H1N1) "grippe porcine"**
- **2011: Accident nucléaire de Fukushima**
- **2014: Maladie à Virus Ebola**
- **Maladies en cours qui pourraient affecter l'aviation:**
 - 2005: la grippe A (H5N1) "grippe aviaire"
 - 2012: Syndrome respiratoire Moyen-Orient
 - 2013: la grippe A (H7N9)
 - 2014: le poliovirus

Article 14, Convention de Chicago - *signée par 191 Etats*

Prévention de la propagation des maladies

Chaque Etat contractant convient de prendre des mesures efficaces pour prévenir la propagation, par la navigation aérienne du choléra, du typhus (épidémique), de la variole, de la fièvre jaune, de la peste ainsi que de toute autre maladie contagieuse que les Etats contractants décident de désigner le cas échéant et, à cette fin, les Etats contractants se tiendront en étroite consultation avec les institutions chargées des règlements internationaux relatifs aux mesures sanitaires applicables aux aéronefs.

Une telle consultation ne préjuge en rien l'application de toute convention internationale existant en la matière et à laquelle les Etats contractants seraient parties.





Annexes de l'OACI et santé publique

- Annexe 1 : Licences du personnel
- Annexe 2 : Règles de l'air
- Annexe 3 : Assistance météorologique
- Annexe 4 : Cartes aéronautiques
- Annexe 5 : Unités de mesure à utiliser dans l'exploitation en vol et au sol
- **Annexe 6 : Exploitation technique des aéronefs**
- Annexe 7 : Marques de nationalité et d'immatriculation des aéronefs
- Annexe 8 : Navigabilité des aéronefs
- **Annexe 9 : Facilitation**
- Annexe 10 : Télécommunications aéronautiques
- **Annexe 11 : Services de la circulation aérienne**
 - **Procédures pour les services de navigation aérienne — Gestion du trafic aérien (PANS-ATM)**
- Annexe 12 : Recherches et sauvetage
- Annexe 13 : Enquêtes sur les accidents et incidents d'aviation
- **Annexe 14 : Aérodromes**
- Annexe 15 : Services d'information aéronautique
- Annexe 16 : Protection de l'environnement
- Annexe 17 : Sûreté — Protection de l'aviation civile internationale contre les actes d'intervention illicite
- **Annexe 18 : Sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses**
- Annexe 19 : gestion de la sécurité





Mesures prises par l'OACI

- **Exigences de l'OACI**
 - **Annexe 6 — Exploitation technique des aéronefs — Partie 1 — Aviation de transport commercial international — Avions** (transport à bord de fournitures médicales pour l'équipage de cabine, destinées à la gestion d'un événement de santé publique à bord)
 - *Chapitre 6. Équipement, instruments de bord et documents de vol des avions*
 - *Supplément B. Fournitures médicales*
 - **Annexe 9 – Facilitation** (Mise en application du RSI / plan national pour l'aviation)
 - *Chapitre 8. Dispositions diverses de facilitation*
 - *Appendice 1. Déclaration générale*
 - *Appendice 13. Carte de localisation de passager pour la santé publique*



Mesures prises par l'OACI

- **Exigences de l'OACI**
 - **Annexe 11 – Services de la circulation aérienne** (Mesures d'exception – plan d'urgence pour les événements de santé publique)
 - *Chapitre 2. Généralités*
 - *Supplément C. Éléments relatifs à la planification des mesures d'exception*
 - **Procédures pour les services de navigation aérienne — Gestion du trafic aérien** (procédures de communication)
 - *Chapitre 16. Procédures diverses*
 - **Annexe 14 – Aérodrômes** (Plan d'urgence d'aérodrome incluant les urgences de santé publique)
 - *Chapitre 9. Services, matériel et installations d'exploitation d'aérodrome*



Mesures prises par l'OACI

- **Résolutions de l'Assemblée**

- **Résolutions A35-12 et A37-13** (Prévention de la propagation des maladies transmissibles par les voyages internationaux)

- *Déclarent que la protection de la santé des passagers et des équipages des vols internationaux fait partie intégrante **de la sécurité des voyages aériens***
 - *Prient les États contractants de veiller à ce que, les SARP actuelles sur la santé des passagers et des équipages soient mises en application*
 - *Encouragent la collaboration entre le secteur de la santé publique et le secteur de l'aviation dans l'établissement d'un plan national de préparation pour l'aviation*
 - *Demandent aux États d'établir un plan national de préparation pour l'aviation qui soit conforme au RSI (2005) et qui repose sur les lignes directrices de l'OACI et de l'OMS*
 - *Prient les États de faire participer **les autres parties prenantes** à l'établissement d'un plan national de préparation pour l'aviation*
 - *Prient les États contractants d'adhérer et de participer aux activités du CAPSCA*



Mesures prises par l'OACI

- **Lignes directrices**

- Lignes directrices destinées aux Etats concernant la gestion des maladies transmissibles présentant un risque grave pour la santé publique

- *Mesures de préparation générales, préparation des aéroports, préparation des compagnies aériennes, notification d'un cas de maladie a bord d'un aéronef, ...)*

- Modèle de Plan national de préparation pour les urgences de santé publique dans le secteur de l'aviation

- Glossaire des termes de l'aviation et de la santé publique.

- **Mai 2013:** *la planification de la gestion des évènements de santé publique a été intégrée au **programme d'audits de l'OACI***



ICAO

UNITING AVIATION

CELEBRATING 70 YEARS OF THE CHICAGO CONVENTION



ICAO

North American
Central American
and Caribbean
(NACC) Office
Mexico City

South American
(SAM) Office
Lima

ICAO
Headquarters
Montréal

Western and
Central African
(WACAF) Office
Dakar

European and
North Atlantic
(EUR/NAT) Office
Paris

Middle East
(MID) Office
Cairo

Eastern and
Southern African
(ESAF) Office
Nairobi

Asia and Pacific
(APAC) Sub-office
Beijing

Asia and Pacific
(APAC) Office
Bangkok



THANK YOU